



Lyon, le 25/06/2026

**Demande d'examen au cas par cas préalable à la
réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

**PROJET : CONSTRUCTION ET RESTAURATION DE PLATEAUX
D'HOSPITALISATION : PAVILLON E DE L'HÔPITAL EDOUARD
HERRIOT**

**Objet : réponses apportées par les HCL suite aux demandes de précisions mentionnées
par le pôle Autorité Environnementale en date du 12 mai 2026**

A) LES DEUX NIVEAUX DE SOUS-SOL DU FUTUR PAVILLON E

Le nouveau pavillon E restera dans l'emprise de tènement existant afin de respecter la trame urbaine du site. Le projet consiste en la démolition partielle du pavillon E de l'hôpital Edouard Herriot (HEH). Les quatre "avant-corps" du pavillon E sont conservés et restaurés. Il est prévu 5 niveaux de superstructure, les étages 1 à 4 recevront des unités d'hospitalisation, le RDC recevra des activités de soins de dialyse et de rééducation, et des bureaux. Le sous-sol 1 comportera des galeries de liaison avec les autres pavillons du site, et des locaux techniques et logistiques. Il est également prévu un deuxième niveau de sous-sol pour abriter du stationnement (voir l'axonométrie du pavillon E, et le plan projet de chacun de ces deux niveaux de sous-sol en annexe de ce document). Pour votre complète information, il est important de noter que sur cette axonométrie, il est notamment précisé les cotes NGF de ces deux niveaux de sous-sol à créer au sein du pavillon E.

En complément, ces deux niveaux de sous-sol du projet seront raccordés aux actuels deux niveaux de sous-sol du pavillon H voisin (et donc aux mêmes altimétries). Ces galeries de raccordement seront reconstruites dans la mesure du possible dans les dimensions et les alignements de celles existantes.

Un protocole Etat (DRAC) / HCL a été signé en 2022. Dans ce protocole, il est précisé que le nombre actuel de places de stationnement s'élève à environ 1 100 au total pour l'ensemble du site d'HEH, dont 160 au sous-sol 2 du pavillon H. L'objectif à terme est d'offrir environ 990 places au total, dont 360 en sous-sol. Comme mentionné dans le plan projet du sous-sol 2 du pavillon E, le nombre de places de parkings prévu au projet s'élève à ce stade à 110 places de voitures (plus environ 20 places pour les deux roues).

B) MANDAT DE DEPOT D'UNE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Il est transmis en annexe de ce document. Il a été rempli et signé par le Directeur Général des HCL en date du 19 juin 2026.

C) INVENTAIRE COMPLEMENTAIRE DES OISEAUX NICHEURS

En complément du diagnostic écologique déjà réalisé et transmis à ce dossier de demande d'examen au cas par cas, nous vous transmettons en annexe de ce document pour votre complète information une version 2 (établie en date du 09 juin 2026) du diagnostic écologique de l'ensemble du site de l'hôpital Edouard Herriot.

Ce document (traitant d'un périmètre plus large que le seul pavillon E, objet de nos études architecturales en cours) fait notamment suite aux deux passages printaniers consécutifs sur site effectués les 23/04/2026 et 06/05/2026 par notre écologue (représenté par la société NATURALIA).

A la suite de ces passages printaniers, il s'avère qu'aucun individu d'espèce protégée d'oiseau (telle que les martinets ou les moineaux) n'a été attesté en nidification en façade du pavillon E. Seuls quelques nids de pigeon biset domestique ont été notés.

Enfin, l'ensemble des éléments jugés favorables à la nidification d'oiseaux ont été pointés dans ce document. Sur conseil de notre écologue, nous nous attacherons dans la mesure du possible à réaliser notamment une défavorabilisation avant le démarrage des travaux.